

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée  
**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses  
**Band:** 2 (2010)  
**Heft:** 2: Il était une fois... : la pratique des histoires de vie en EMS

**Artikel:** Transition critique dans le parcours de vie des personnes souffrant de handicap psychique : "Le passage à la retraite demande du temps"  
**Autor:** Leuenberger, Beat  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-813672>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Transition critique dans le parcours de vie des personnes souffrant de handicap psychique

# «Le passage à la retraite demande du temps»

Préparation, participation et préservation de l'environnement familial : telles sont en substance les conditions qui devraient permettre aux personnes en situation de handicap psychique de passer de la vie active à la retraite sans traverser de crise. Toutes les institutions ne satisfont cependant pas à ces exigences.

Beat Leuenberger

Alors que l'on a toujours pensé que les personnes souffrant d'un handicap psychique avaient une espérance de vie plus courte, elles sont là, arrivées elles aussi à l'âge de la retraite. Il est vrai qu'avec les progrès de la médecine, qui nous accordent à tous une rallonge de l'existence, les différences avec les personnes qui n'ont pas de handicap sont moins marquées. Ces personnes sont donc à la retraite. Et c'est un défi pour la recherche et la pratique, qui étudient sérieusement quel meilleur accompagnement leur offrir pour donner du sens à leurs vieux jours et pour leur proposer des conditions de vie et d'habitat adéquates.

Dans sa thèse de doctorat, la psychologue et gérontologue Sinikka Gusset-Bährer s'est intéressée au passage à la retraite des personnes âgées en situation de handicap psychique, à sa conception et à son organisation. Elle a présenté les résultats de sa recherche début mai, dans le cadre du symposium «Handicap et vieillesse: transitions critiques», organisé à Fribourg par Curaviva Suisse et Insos Suisse.

Sinikka Gusset-Bährer n'envisage pas le passage à la retraite de personnes souffrant de handicap psychique comme un événement fixe, mais comme une étape, dont la longueur dépend de l'individu, qui commence quelque temps déjà avant

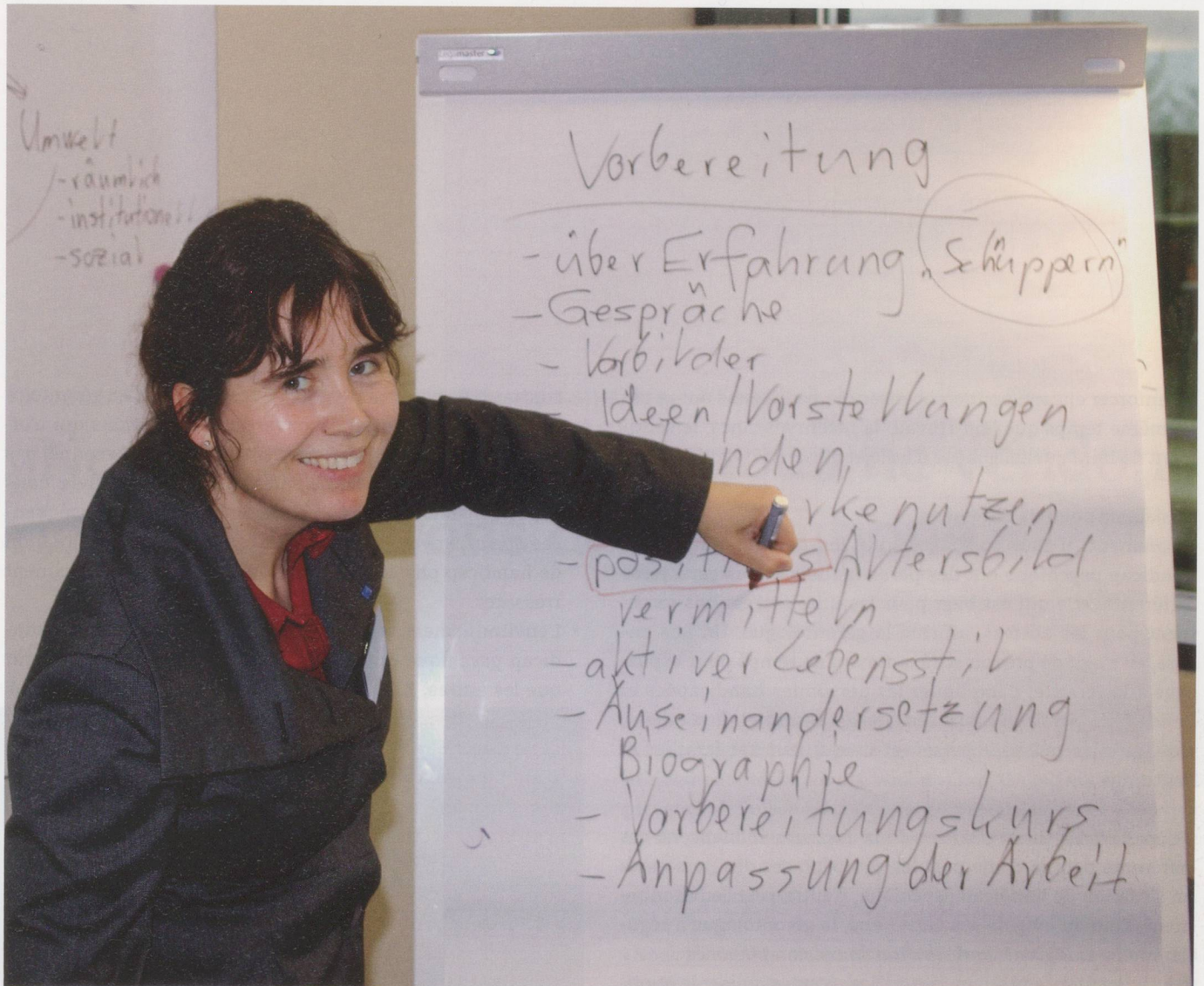
la cessation de l'activité et qui sert de phase préparatoire, et qui prend fin après la cessation de l'activité et qui permet de s'accoutumer à la retraite.

Ce passage à la retraite ne doit en aucun cas être synonyme de crise, insiste Sinikka Gusset-Bährer. Au contraire : «La plupart des individus s'en sortent très bien.» Il y aurait cependant des populations pour qui ce passage peut en effet être critique, dont les personnes avec un handicap psychique. Pour les besoins de sa recherche, la psychologue a interviewé 21 personnes âgées en situation de handicap psychique, 13 collaborateurs du domaine de l'habitat, trois proches vivant avec trois des personnes âgées interrogées, huit collaborateurs des ateliers et lieux de travail et six collaborateurs chargés de la structuration des journées. La psychologue et gérontologue a ainsi enregistré et évalué 42 interviews au total, et a reconduit les questionnaires une année plus tard.

Sinikka Gusset-Bährer résume les résultats de son travail en six points.

### Le premier point: la préparation

Dans le cadre de son enquête, la gérontologue a fait la connaissance de personnes avec un handicap psychique qui avaient appris très peu de temps avant leur dernier jour de travail que l'âge de la retraite était arrivé. «Ce fut un choc pour eux. Mes entretiens ont montré qu'une préparation à la retraite plus longue est importante.» Ces personnes devraient avoir la possibilité de poser des questions, de rencontrer d'autres retraités, d'imaginer l'organisation de leur quotidien lorsqu'elles n'auront plus à se rendre chaque jour à l'atelier. «Pour cela, il faut du temps», rappelle la gérontologue. «Et comme nous le savons, les personnes souffrant d'un handicap psychique ont besoin de plus de temps que les autres.»



La psychologue et gérontologue Sinikka Gusset-Bährer a présenté les résultats de sa recherche début mai, à Fribourg, dans le cadre du symposium «Handicap et vieillesse: transitions critiques».

Photo: Beat Leuenberger

### Le deuxième point: la participation

Les personnes âgées qui ont eu leur mot à dire, notamment sur le déroulement du dernier jour de travail, sont parties à la retraite plus volontiers que celles qui avaient le sentiment que l'on avait décidé pour à leur place, parce qu'apparemment sans défense. «On me demande mon avis, je peux apporter mes idées, je peux dire comment je vois les choses et c'est effectivement ainsi que cela se fait»: voilà ce qui importe, souligne Sinikka Gusset-Bährer. En d'autres termes, celui qui a pu agir n'a pas ressenti le passage à la retraite comme une crise. La situation fut en revanche plus délicate pour ceux qui se sont sentis démunis, qui n'ont rien eu à dire, qui ont simplement attendu de voir ce qui allait advenir d'eux.

### Les troisième et quatrième points: l'organisation et le développement

Les individus s'en sortiraient mieux s'ils pouvaient réduire leur temps de travail dans une phase de transition, plutôt que

de mettre un terme à leur activité du jour au lendemain. «Ils auraient la possibilité de commencer à s'adonner à des hobbies et des loisirs dans le temps ainsi libéré et de se trouver de nouveaux rôles», explique Sinikka Gusset-Bährer. Ce sont là des éléments importants qu'elle a pu identifier dans le cadre de sa recherche. En même temps que l'arrêt du travail, c'est toute la structuration du temps qui disparaît – les jours, les semaines, les mois, et même l'année entière. «Or, les personnes en situation de handicap psychique qui ont pu réduire leur taux d'activité pour concevoir parallèlement d'autres structures, n'ont pas souffert de ce passage à la retraite.»

### Le cinquième point: la préservation

Arrivées à la retraite, les personnes souffrant d'un handicap psychique devraient pouvoir continuer de vivre dans l'environnement qui leur est familier et d'entretenir les liens sociaux qui sont importants pour elles. Préserver ce qui est connu et habituel, plaide Sinikka Gusset-Bährer, voire même >>

le renforcer encore, pour compenser ce que les gens ont perdu en même temps que leur travail: la reconnaissance, le sentiment de faire quelque chose d'utile et de sensé.

### Le sixième point: la différence

Finalement, il faut considérer que les personnes avec un handicap psychique ont des personnalités et des caractères différents. «Ce qui est bien pour les uns, ne l'est pas forcément pour les autres», affirme la gérontologue. Un fois encore, «il s'agit de prévoir suffisamment de temps pour le passage à la retraite, d'impliquer les personnes handicapées et de les faire participer aux décisions. L'essentiel, finalement, c'est qu'elles puissent préserver ce qui leur est familier et coutumier.»

Selon Sinikka Gusset-Bährer deux facteurs influencent ces différents points: d'une part les compétences des personnes en situation de handicap psychique, d'autre part l'environnement. Tout au long de ses entretiens, la gérontologue a régulièrement enregistré confirmation de ces compétences:

- La compétence pratique liée à l'âge, pour organiser le quotidien avec des tâches que ces personnes voulaient accomplir et avec des activités qui étaient importantes pour elles.
- La compétence cognitive, pour identifier exactement ce qu'elles allaient gagner et perdre une fois à la retraite.
- La compétence psychique qui leur a permis de bien s'adapter à la nouvelle situation et de s'en accommoder.

La psychologue a également constaté que diverses conditions liées à l'environnement ont une influence sur ces compétences.

- L'environnement géographique: les personnes vivant à la campagne sans accès aux transports publics ne peuvent pas mettre à profit leur compétence pratique pour, par exemple, aller visiter des amis ou effectuer une excursion. Il en va tout autrement pour les participants à l'enquête qui résident dans une petite ville. Ils arrivent à se rendre dans tous les lieux qui sont importants pour eux. Ils peuvent aller chez des amis, s'asseoir dans un café, ou – ce qui semble très apprécié – se promener dans les zones piétonnes.
- L'environnement institutionnel: les occupations proposées par les institutions sont très intéressantes pour ceux qui ont réussi leur retrait de la vie active. Il est ainsi ressorti des entretiens que les seniors qui ont accès à de telles prestations ont moins le sentiment de devoir renoncer, mais au

contraire de pouvoir aller vers quelque chose. La gérontologue a cependant aussi découvert des institutions qui n'offrent rien de tel à leurs résidents retraités. Et personne, pas plus les collaborateurs, ne sait comment poursuivre dans ces circonstances – ni ne s'est interrogé sur les conséquences que cela peut engendrer. Car les personnes en situation de handicap physique qui n'ont pas d'occupation déclinent très vite.

- L'environnement social: les personnes souffrant d'un handicap psychique ont généralement moins de rôles à tenir que les autres. Elles ne sont ni parents, ni grands-parents. Elles n'occupent pas de fonction de secrétaire ni de caissier et ne siègent pas au sein d'une association. De plus, au moment du passage à la retraite, elles perdent un rôle majeur, qui a façonné leur existence : celui de travailleur au sein d'un atelier et de fournisseur de prestations. Si ces individus avaient eu auparavant déjà d'autres rôles à assumer, ou s'ils avaient de nouveaux rôles à jouer au moment de la retraite, ils auraient sans doute développé plus de compétences et auraient décliné moins vite que leurs contemporains inactifs. C'est là aussi l'une des tendances qui ressort des recherches de la psychologue et gérontologue.

En tenant mieux compte des résultats qui se dégagent des entretiens qu'elle a conduits, Sinikka Gusset-Bährer estime que le passage à la retraite ne devrait pas constituer de transition critique. ●

(Texte traduit de l'allemand)